



Ressources pour le cycle terminal Série STMG - Economie

Exemples de sujets

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Mai 2012

Exemples de sujets

Proposition de sujet 1

Epreuve d'économie-droit

(Partie économie)

Les enjeux d'une politique de réduction des déficits publics dans l'Union européenne

1. Questions de nature méthodologique :

- Distinguez les notions de déficit public et de dette publique.
- Présentez l'évolution de la dette publique des Etats entre 2005 et 2010.
- Identifiez les leviers dont dispose l'Etat français pour réduire son déficit.

2. Question de nature analytique :

Présentez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante :

**La mise en œuvre d'une politique de réduction des déficits publics s'impose-t-elle en France ?
Quels en sont les risques ?**

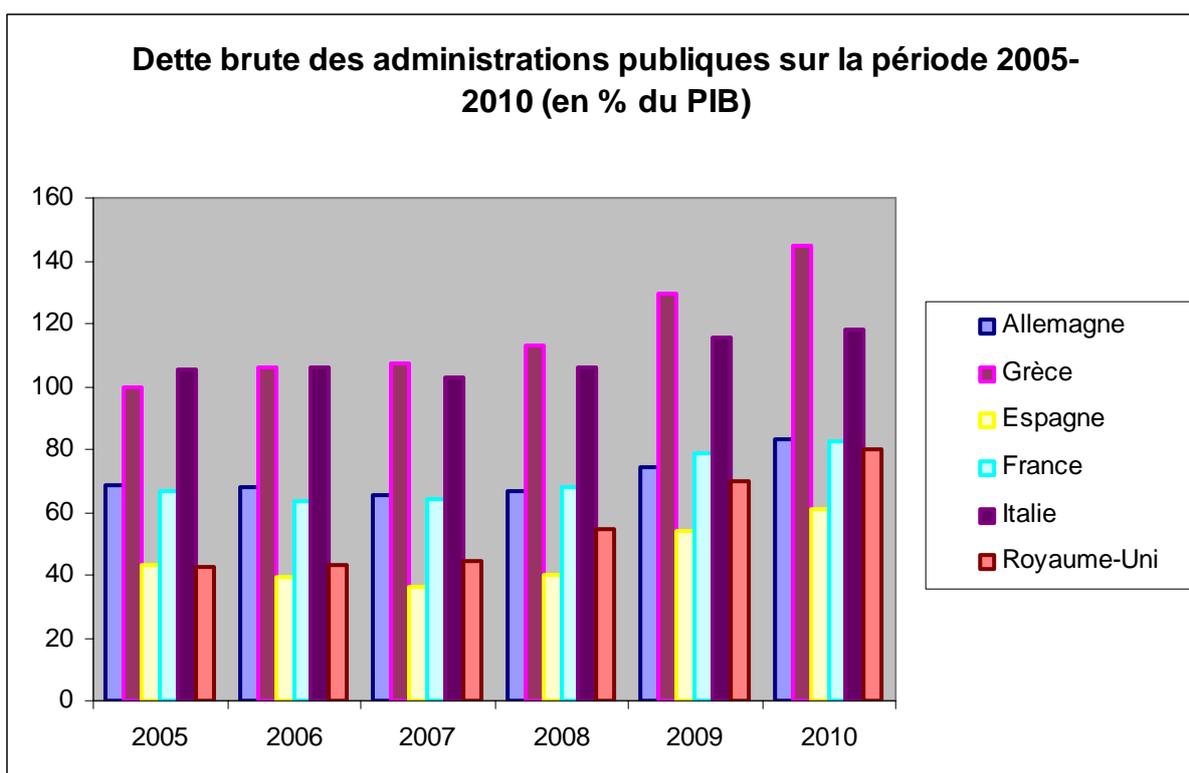
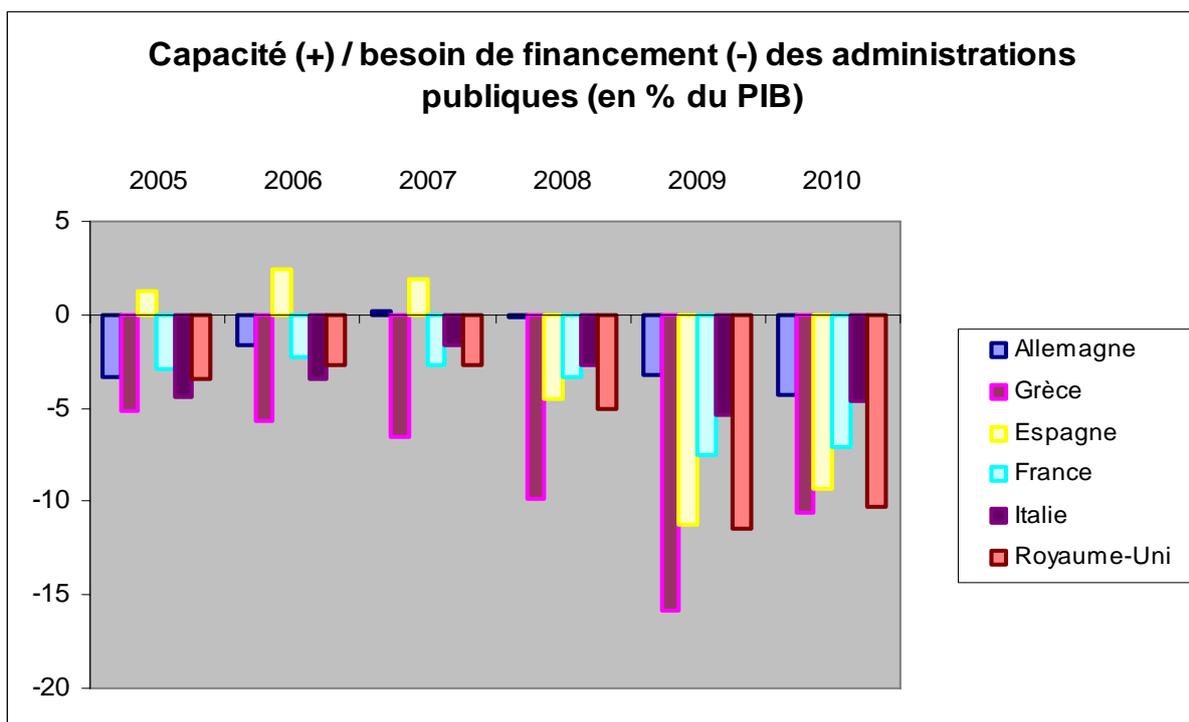
Document 1 Déficit publics et dettes publiques dans certains Etats de l'Union Européenne

Document 2 Un effort de redressement

Document 3 Politique budgétaire et relance

Document 4 Ventilation de la dépense publique par fonction

Document 1 Déficits publics et dettes publiques dans certains Etats de l'Union Européenne



Source : Eurostat

Document 2 Un effort de redressement

La France doit faire un effort considérable de redressement de ses finances publiques par une stricte maîtrise des dépenses et par des hausses de prélèvements obligatoires. À défaut, la dette resterait sur une trajectoire dangereuse de gonflement autoentretenu.

Les perspectives macroéconomiques sont certes incertaines et une consolidation budgétaire trop hâtive pourrait freiner la reprise de la croissance. [...]

La France est au quatrième rang de l'OCDE pour le taux de ses prélèvements obligatoires, derrière le Danemark, la Suède et la Belgique. Même si d'autres pays relèvent leurs impôts pour réduire leurs déficits, comme c'est probable, les marges fiscales disponibles pour consolider les finances publiques sont donc faibles.

L'effort de redressement devra en conséquence porter prioritairement sur les dépenses publiques qu'il est possible de réduire sans remettre en cause des politiques ou des services publics essentiels. Leur montant, en points de PIB, mettrait la France en troisième rang de l'OCDE en 2009. [...]

Les hausses de prélèvements peuvent avoir des effets rapides sur les comptes publics et l'urgence du redressement les rend inévitables mais elles doivent être correctement ciblées pour minimiser leurs effets négatifs.

Source : Cour des Comptes, Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2010, pp.87-88, 90, 93 (<http://www.ccomptes.fr>)

Document 3 politique budgétaire et relance

Le président du comité de notation des Etats de S&P [agence de notation Standard and Poor's], John Chambers, a affirmé lors d'une conférence téléphonique que la réforme des retraites en 2010 était "une mesure intelligente" et le retrait de la politique de relance budgétaire "un exemple de politique budgétaire bien conçue".

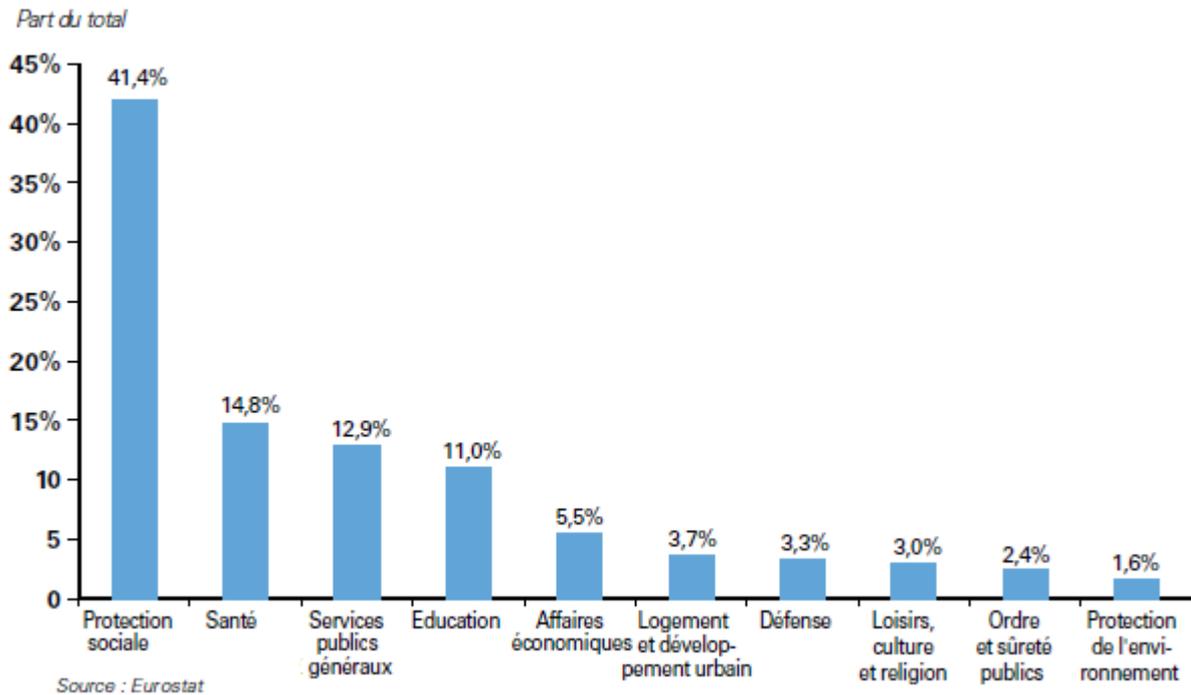
"Même si cela ne se voit pas dans le déficit cette année et la prochaine, cela améliore notablement la solvabilité de l'Etat dans le temps", a estimé John Chambers. "C'est une mesure budgétaire qui a renforcé la confiance des marchés en la capacité des responsables politiques à prendre des mesures par anticipation pour s'attaquer aux problèmes de viabilité à moyen terme des finances publiques", a-t-il ajouté. Même si cela ne se voit pas dans le budget dans l'immédiat, l'allongement de deux ans de la durée du travail a "notablement amélioré" les perspectives à long terme de la dette publique, a estimé M. Chambers.

"C'est vrai que les Français ont apporté un soutien budgétaire de relance il y a quelques années. Mais ils ont retiré [...] cette relance", a poursuivi le directeur de la notation des Etats de S&P, David Beers. "Ils l'ont fait avec une combinaison de mesures sur les recettes, essentiellement en supprimant diverses niches fiscales, et également de mesures sur les dépenses. Donc de fait ils ont commencé le rééquilibrage budgétaire l'année dernière", a-t-il expliqué.

Source : L'Expansion.com, 08/08/2011

Document 4

Ventilation de la dépense publique par fonction (France, 2009)



Source : Rapport sur la dépense publique et son évolution, www.performance-publique.budget.gouv.fr

Proposition de corrigé sujet 1

Les enjeux d'une politique de réduction des déficits publics dans l'Union européenne

1. Questions de nature méthodologique :

Selon la définition de l'épreuve, les questions « de nature méthodologique en relation avec un ou plusieurs documents (textes, tableaux, graphiques...) permettent au candidat de démontrer leur compréhension. Le questionnement peut porter sur l'identification d'une argumentation, sur une notion ou sur l'explication de mécanismes économiques ».

- Distinguez les notions de déficit public et de dette publique.

Cette première question porte sur deux notions. Le verbe « distinguer » indique qu'il ne s'agit pas seulement de définir les termes mais également de mettre en avant les éléments qui portent la distinction.

La notion de déficit public fait référence à un niveau de dépenses publiques (de l'État, des collectivités locales et de la sécurité sociale) supérieur à celui des recettes **sur une année donnée**. Il est donc nécessaire de recourir à l'emprunt pour financer ce déficit.

La dette publique représente le cumul d'année en année des emprunts permettant de faire face aux déficits publics annuels. Le déficit public est donc un **flux** qui vient alimenter le **stock** que constitue la dette publique.

- Présentez l'évolution de la dette publique des États entre 2005 et 2010.

Cette question vise à évaluer les capacités du candidat à interpréter des données économiques présentées sous différents supports (textes, tableaux, graphiques...). Il s'agit ici d'analyser le document 1 « Déficit publics et dettes publiques dans certains États de l'Union Européenne »

Tous les pays, qu'ils appartiennent ou non à la zone euro, ont enregistré une augmentation significative de leur dette publique entre 2005 et 2010. En 2010, ils dépassent tous le fameux critère de convergence limitant la dette des administrations publiques à 60 % du PIB.

Il apparaît que l'accroissement de la dette intervient de manière significative à partir de 2009 (impact de la crise de 2008) pour tous les pays.

La Grèce et l'Italie sont les pays qui ont l'endettement le plus élevé et ceci dès 2005.

Ces évolutions sont la conséquence d'un besoin de financement qui s'accroît, lui aussi, très nettement à partir de 2008. Ainsi, l'Espagne qui en 2010 a le déficit public le plus faible est paradoxalement le pays qui a vu sa dette augmenter le plus durant la période (ce pays est passé d'une situation d'excédent budgétaire à une situation de déficit budgétaire).

- Identifiez les leviers dont dispose l'Etat français pour réduire son déficit.

Cette question porte sur l'identification et l'explication de mécanismes économiques.

Elle « vise à évaluer les capacités du candidat à :

- *Expliquer les mécanismes économiques mis en jeu dans le problème considéré en s'appuyant sur les notions nécessaires ;*
- *Identifier les informations pertinentes dans un document écrit et à les mobiliser pour répondre aux questions posées ».*

Plus spécifiquement les éléments de réponse figurent dans les documents 2 et 3. Ils mobilisent la notion de déficit public explicitée dans la question 1.

D'après le document 2, il est possible de réduire le déficit de l'Etat français en jouant essentiellement sur deux leviers :

- La réduction des dépenses publiques ;
- La hausse des prélèvements obligatoires.

Pour autant, selon la Cour des comptes, la France doit prioritairement mettre l'accent sur la réduction des dépenses publiques puisque son taux de prélèvements obligatoires est déjà élevé par comparaison avec d'autres pays de la zone euro. Ceci dit, ces deux moyens ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Des mesures structurelles peuvent également avoir un impact favorable à plus long terme sur la dette publique. Le document 3 mentionne ainsi l'augmentation de deux ans de l'âge de départ à la retraite qui permettrait de réduire le déficit de la sécurité sociale.

2. Question de nature analytique :

« Présentez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante : La mise en œuvre d'une politique de réduction des déficits publics s'impose-t-elle en France ? Quels en sont les risques ? »

Cette question, en relation avec le problème économique posé, demande de la part du candidat une réponse argumentée et organisée, mobilisant ses connaissances, les réponses aux questions précédentes ainsi que la documentation.

La question 1 a permis au candidat de réfléchir sur la notion de déficit public, la question 2 a mis en évidence l'accroissement très important de la dette publique et la question 3, en mettant en évidence les moyens possibles pour réduire le déficit, prépare le candidat à une réflexion sur les risques associés.

La réponse à cette question reprend donc en partie les éléments de réponse aux questions de nature méthodologique mais doit être complétée à la fois par d'autres informations fournies par les documents et par les connaissances du candidat.

Cette partie vise à évaluer les capacités du candidat à répondre à une question relative à un problème économique d'actualité de manière argumentée et organisée. La réponse, dont il est exigé qu'elle soit « organisée », doit comporter une courte introduction qui se limite à une phrase d'accroche et à la présentation de la question posée. Une conclusion n'est pas exigée. L'ensemble de la réponse doit clairement mettre en évidence les « arguments » retenus.

Nombre d'économistes s'accordent pour considérer que les déficits publics ont atteint de tels niveaux qu'il est désormais impossible de poursuivre dans cette voie. Cependant, les politiques menées pour y remédier comportent des risques économiques et sociaux.

La mise en œuvre d'une politique de réduction des déficits publics s'impose-t-elle en France ?

Il convient donc de recenser les arguments qui permettent de répondre à la question. Les arguments retenus pour répondre à cette question sont de nature logique, théorique (mécanismes économiques) et d'autorité¹.

- La réduction des déficits publics s'impose pour plusieurs raisons :

Les déficits publics sont sans précédent, passant d'environ 3 % du PIB en 2005 à plus de 6 % du PIB en 2010 (annexe 1). La dette publique a, quant à elle, fortement augmenté passant de moins de 70 % du PIB en 2005 à plus de 80 % en 2010 (*argument logique découlant de l'analyse du document 1*). Comme le souligne la Cour des comptes, recourir à l'emprunt pour boucler les budgets risque de conduire à un niveau d'endettement insoutenable dès lors que la croissance n'est pas assez forte (*argument d'autorité*). Les nouveaux emprunts n'auront alors d'autre fonction que de payer les intérêts de la dette qui sera ainsi auto-entretenu (effet boule de neige de la dette).

¹ Voir la ressource sur l'approche pédagogique en économie : "un programme refondé autour de questionnements et de débats".

La France, au même titre que les autres États de la zone euro, doit respecter certaines règles communes : déficit public limité à 3 % du PIB et dette publique limitée à 60 % du PIB (*argument logique*). Si les déficits de la France s'accroissent fortement ou plus vite que ceux des autres États membres, le recours à l'emprunt se traduira par une hausse des taux d'intérêt, ce qui pénalisera la croissance économique française mais aussi celle des autres États (*argument théorique*).

De plus, lorsque l'État emprunte auprès des marchés financiers, cela peut contribuer à réduire le montant des capitaux disponibles pour les autres agents économiques, principalement les entreprises. Ces dernières peuvent alors avoir des difficultés pour financer leurs investissements qui sont pourtant bénéfiques pour la croissance économique (*argument théorique, connaissances du candidat*).

- Les politiques menées pour lutter contre les déficits comportent des risques

Il a été mentionné dans les questions précédentes que les politiques peuvent consister soit dans une augmentation des prélèvements obligatoires soit dans une réduction des dépenses. Il en découle deux types de risques.

- Risques économiques :

La hausse des prélèvements obligatoires risque de pénaliser la croissance. Pour les ménages, l'augmentation de la fiscalité sur le revenu, sur le patrimoine et sur la consommation, peut avoir un impact négatif sur la demande. Cela peut ainsi décourager l'activité économique et donc par conséquent peser sur la croissance économique. De la même manière, pour les entreprises, une hausse de la fiscalité et des charges sociales aurait un impact négatif sur l'activité économique et sur l'emploi.

Le taux de prélèvement est déjà élevé en France. Dans le contexte d'une économie mondialisée, il serait peu pertinent d'augmenter significativement les impôts notamment au regard de la concurrence fiscale dans l'Union Européenne.

La réduction des dépenses peut être préjudiciable à une croissance future si elle concerne les investissements publics d'avenir (recherche et développement, infrastructures...) susceptibles d'engendrer des revenus futurs générateurs de recettes fiscales plus importantes.

- Risques sociaux :

La réduction des dépenses publiques peut occasionner une moindre couverture des risques sociaux. Il apparaît que les dépenses de protection sociale et de santé représentent plus de 55 % des dépenses totales (annexe 4). Or ces postes budgétaires sont contraints par le vieillissement démographique, la demande sans cesse croissante de progrès médicaux et l'indemnisation croissante des chômeurs en raison de la crise économique. Réduire ces postes risque d'exclure nombre de ménages de l'accès aux soins, à une retraite décente...

Proposition de sujet 2

Epreuve d'économie-droit

(Partie économie)

Les enjeux du libre-échange et du protectionnisme.

Questions de nature méthodologique :

- Précisez l'opposition entre libre-échange et protectionnisme.
- Justifiez le recours aux droits de douane dans le commerce international.
- Exposez les conséquences de la pratique du libre-échange pour les pays en développement.

Question de nature analytique :

Présentez les arguments qui permettent de répondre à la question suivante :

Quel est l'intérêt de la régulation mondiale des échanges ? Les pays en profitent-ils tous de la même manière ?

Document 1 : Protectionnisme ou libre échange ?

Document 2 : Les grandes entreprises redoutent le protectionnisme

Document 3 : Les pays en développement profiteraient-ils de la conclusion des négociations en cours à l'OMC ?

Document 4 : Les droits de douane dans les pays développés

Document 5 : Le protectionnisme émergent ?

Document 1 : Protectionnisme ou libre échange ?

Les importations [des pays du Sud] constituent l'autre dimension de l'ouverture. Elles peuvent favoriser le développement par la diffusion technologique et des produits meilleur marché. Mais elles peuvent également, si elles ne sont pas encadrées, fragiliser, voire détruire des filières économiques entières, peu performantes au regard des standards internationaux. C'est le cas, aujourd'hui, du secteur avicole sénégalais, dévasté par les importations de volaille d'Europe.

Les pays pauvres doivent donc pouvoir protéger certains secteurs naissants ou vivriers. Les pays développés et émergents ont largement eu recours à cette stratégie. Ils doivent accepter une asymétrie au profit des pays pauvres, combinant protection graduée et exportations dynamiques. Un traitement spécial différencié existe déjà à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), assurant aux pays les plus pauvres un accès complet aux marchés du Nord et reconnaissant leur droit à ne pas privilégier systématiquement la libéralisation.

Source : Alternatives économiques, Décembre 2006

Document 2 : Les grandes entreprises redoutent le protectionnisme

La nouvelle a fait l'effet d'une douche froide au sommet des chefs d'entreprise réunis à Séoul en marge du G20 : les négociations sur l'accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud ont échoué. Cet échec vient confirmer les craintes des milieux d'affaires sur le retour du protectionnisme, n'en déplaît pas aux chefs d'État et de gouvernement du G20. Jeudi, 120 patrons ont tiré la sonnette d'alarme en appelant les responsables politiques à relancer les discussions à l'OMC afin de conclure dès 2011 le cycle de Doha ensablé depuis plus de deux ans.

«Revitaliser le commerce mondial» est la priorité du «B20», le sommet des chefs d'entreprise réunis pendant deux jours dans un hôtel perché de la capitale. Leurs conclusions seront présentées aux chefs d'État ce vendredi.

Source : Le Figaro Economie, 11/11/2010

Document 3 : Les pays en développement profiteraient-ils de la conclusion des négociations en cours à l'OMC ?

Dans le secteur agricole, on estime qu'une réduction de 75 % des droits de douane et des subventions accroîtrait le revenu des pays en développement de quelque 23 milliards de dollars, avec une progression du PIB de 0.3 % en Afrique subsaharienne, en Asie du sud et en Amérique latine. Sur un gain de 97 milliards de dollars résultant de l'amélioration de l'accès aux marchés non agricoles, 68 milliards de dollars iraient aux pays en développement.

Selon les estimations, la libéralisation totale de l'accès aux marchés des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon et du Canada profiterait grandement à l'Afrique subsaharienne dont les exportations non pétrolières augmenteraient de 14 % et le revenu réel d'environ 1 %. Les gains pour les pays en développement sont plus importants s'ils s'engagent à réduire davantage encore leurs propres droits de douane

Les pays en développement seraient parmi les principaux bénéficiaires potentiels de la libéralisation des services, en tant qu'exportateurs comme en tant qu'importateurs, et l'on estime qu'ils récolteraient environ deux tiers des avantages potentiels découlant de l'Accord de Doha sur la facilitation des échanges.

Cependant, la politique commerciale, à elle seule, ne suffira pas à assurer le développement et la réduction de la pauvreté... L'impact des échanges et de la libéralisation commerciale n'est pas uniforme et les divers segments de la population seront touchés différemment. Il y aura des gagnants et des perdants et l'effet des échanges sur les pauvres dépendra d'une série de facteurs : la répercussion des variations des prix à la frontière sur les prix payés par les pauvres ; l'impact des échanges sur les recettes et les dépenses publiques ; et la question de savoir si les pauvres sont en mesure de profiter des nouvelles possibilités d'emploi. Il s'ensuit que les avantages à tirer d'une plus grande ouverture des marchés dépendront de facteurs allant bien au-delà de la libéralisation des échanges.

Source : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

Ministère de l'éducation nationale (DGESCO)

Série STMG - Economie

<http://eduscol.education.fr/prog>

Document 4 : Les droits de douane dans les pays développés

Droits de douane moyens (en %)	2000	2010
Toutes marchandises	9,2	8,8
Produits agricoles	33,4	34,6
Produits non-agricoles	3,1	2,2

Source : Organisation Mondiale du Commerce, Centre du Commerce International, Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

Document 5 : Le protectionnisme émergent ?

Nous trouvons en première ligne un groupe appelé Global Trade Alert (GTA), qui tire la sonnette d'alarme à propos de ce qu'il qualifie de « mastodonte protectionniste ». Le dernier rapport du GTA ne recense pas moins de 192 mesures protectionnistes depuis novembre 2008, qui visent en général la Chine. Ce chiffre a été largement repris par la presse financière. Pris pour argent comptant, il semble suggérer que les gouvernements ont pour ainsi dire renoncé à leurs obligations envers l'OMC et le système commercial multilatéral.

Mais en regardant ce chiffre de plus près, on s'aperçoit qu'il n'y a pas vraiment de quoi s'inquiéter. (...)

Qu'en est-il par exemple des droits de douane récemment imposés par les Etats-Unis sur les pneus chinois ? La décision prise par le président Obama d'imposer une taxe élevée (de 35 pour cent la première année) à la suite d'une décision de la Commission américaine sur le commerce international (USITC) (demandée par des syndicats américains) a été largement décriée comme mettant de l'huile sur le feu protectionniste.

Mais il est également facile d'exagérer l'importance de ce cas. Ces droits de douane sont conformes à l'accord spécial négocié par les Etats-Unis au moment où la Chine est devenue membre de l'OMC, par lequel les Etats-Unis conservaient le droit d'imposer des tarifs douaniers temporaires en cas de « soudaine hausse » des importations chinoises. Ces droits de douane sont bien inférieurs à ceux préconisés par l'USITC. Et dans tous les cas, cette mesure ne concerne que moins de 0,3 pour cent des exportations chinoises vers les États-Unis.

Source: La Tribune, 16/10/2009

Proposition de corrigé sujet 2

Les enjeux du libre-échange et du protectionnisme.

1. Questions de nature méthodologique :

- Précisez l'opposition entre libre-échange et protectionnisme.

Il ne s'agit pas seulement de définir ces deux notions mais essentiellement de mettre en avant les éléments qui les opposent.

C'est une opposition entre deux approches théoriques et entre les politiques économiques divergentes qui en découlent.

Le libre-échange consiste à favoriser l'ouverture commerciale des nations en levant les obstacles aux échanges (barrières tarifaires et non tarifaires) alors que le protectionnisme a pour objectif de préserver l'économie nationale en limitant les importations.

- Justifiez le recours aux droits de douane dans le commerce international.

Cette question mobilise les termes précédemment évoqués pour décrire des mécanismes économiques présents dans les documents 1 et 5. L'élève doit montrer quel est l'intérêt des droits de douane.

Les droits de douane sont, pour un pays donné, des instruments qui lui permettent de limiter les importations en renchérissant le coût des produits aux frontières. Selon les thèses protectionnistes, ils permettent de protéger la production nationale en augmentant le prix des produits étrangers et en rendant l'industrie domestique plus compétitive (exemple des industries naissantes, document 1).

Enfin, les droits de douane sont également un outil de régulation (document 5) qui permet de compenser la non-ouverture réciproque des économies.

- Exposez les conséquences de la pratique du libre-échange pour les pays en développement.

L'élève doit ici prélever les informations implicites dans le corpus documentaire. Ainsi, il ne s'agit donc pas de faire un « copier-coller » mais de formuler et d'organiser la réponse.

Dans les documents 1, 3, 4 et 5, le libre-échange a des conséquences spécifiques dans les pays en développement. En effet, théoriquement, ceux-ci devraient bénéficier de l'ouverture des frontières pour trouver de nouveaux débouchés (document 3). Or les droits de douane sur les produits agricoles, secteur essentiel pour les pays émergents, augmentent dans les pays développés (document 4) ; de plus les pays développés se réservent le droit d'augmenter les tarifs douaniers de façon unilatérale sur certains produits (document 5). On observe donc des problèmes de compétitivité pour les filières, notamment agricoles, dans les pays en développement (document 1).

2. Question de nature analytique :

La question, en relation avec le problème économique posé, demande de la part du candidat une réponse argumentée et organisée, mobilisant ses connaissances, les réponses aux questions précédentes ainsi que la documentation.

La question 1 a permis au candidat de réfléchir sur les notions de libre-échange et de protectionnisme, la question 2 a mis en évidence l'existence de droits de douane et leurs justifications et la question 3 a insisté sur les incidences de la pratique du libre-échange sur les pays en développement.

La réponse à la question de synthèse reprend donc en partie les éléments de réponse aux questions de nature méthodologique mais doit être complétée à la fois par d'autres informations fournies par les documents et par les connaissances du candidat.

Cette partie vise à évaluer les capacités du candidat à répondre à une question relative à un problème économique d'actualité de manière argumentée et organisée.

La réponse, dont il est exigé qu'elle soit « organisée », doit comporter une courte introduction qui se limite à une phrase d'accroche et à la présentation de la question posée. Une conclusion n'est pas exigée.

L'ensemble de la réponse doit clairement mettre en évidence les « arguments » retenus.

Quel est l'intérêt de la régulation mondiale des échanges ? Les pays en profitent-ils tous de la même manière ?

Depuis les accords du Gatt puis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, la politique commerciale a pour but explicite de favoriser le libre-échange entre pays signataires de ces accords.

Les mesures protectionnistes sont en principe interdites. Pourtant, la plupart des pays maintiennent un certain niveau de protection. La régulation mondiale des échanges consiste à définir le cadre d'une politique commerciale multilatérale où les Etats conviennent du degré d'ouverture de certains secteurs de leurs économies.

Il convient alors de s'interroger sur l'intérêt de la régulation mondiale des échanges.

Arguments en faveur d'une régulation :

- Etablir une réglementation qui s'impose à tous, fixée dans le cadre de l'OMC et qui prône une politique commerciale de libre-échange (document 3). L'ORD permet de faire valoir les droits des Etats et de régler les conflits commerciaux.

- Favoriser la pratique générale de libre-échange censée profiter à chacun des pays membres (documents 1, 3 et 5) par :

- l'existence de gains à l'échange (les consommateurs et les producteurs du monde disposent d'une variété de débouchés et d'opportunités) ;
- la concurrence mondiale qui permet de fournir les biens et les services au meilleur prix.

- Assurer un traitement différencié plus favorable aux pays en développement (document 1).

Arguments montrant que la régulation mondiale ne profite pas identiquement à tous les pays :

- Les échanges mondiaux déstructurent l'économie de certains pays en développement. La disparition de secteurs de l'économie ou la perte de recettes fiscales vont entraîner des difficultés économiques pour un pays (chômage, déficit public) qui peuvent favoriser la demande d'une protection économique (document 1).

- Certains pays mettent en œuvre des mesures protectionnistes unilatérales et, grâce à ces comportements opportunistes, en tirent des avantages déloyaux (documents 4 et 5).